

COVID-19

**FICHE D'AIDE AU CONTACT TRACING
 VOYAGEURS À DESTINATION DE LA RÉUNION**

Dans le contexte de la crise sanitaire et à la circulation active du variant sud-africain à La Réunion, les déplacements sont strictement interdits à l'exception de ceux relevant de motifs impérieux d'ordre familial, professionnel ou de santé.

Une attestation et des justificatifs vous seront demandés à l'embarquement en complément des résultats de votre test RT-PCR.

Des contrôles sont opérés par la police aux frontières à l'embarquement et au débarquement. Les contrevenants s'exposent à une amende de 135€.

Pour limiter la propagation de l'épidémie et préserver La Réunion, il vous est demandé de respecter un isolement strict de 7 jours à votre arrivée. A l'issue de cette semaine, vous devrez réaliser un test RT-PCR de contrôle.

Respectez les recommandations sanitaires, appliquez les gestes barrière, évitez les rassemblements: Protégez vous et protégez les autres!

INFORMATIONS OBLIGATOIRES

M/Mme (NOM/ Prénom)

Arrivé(e) le:vol n°/n° de siège.....Départ de.....

accompagné(e) de (à remplir le cas échéant) :

Enfant 1

Enfant 2

Enfant 3

Enfant 4

Tél. fixe Tél. portable Mail :

Adresse :

.....

.....

Médecin traitant

ARS La Réunion - 18 janvier 2021

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
 (Appel gratuit)